



PACTE ÉDUCATIF DU CRÉONNAIS

ISSU D'UN TRAVAIL
COLLECTIF

« Il faut tout un village pour faire grandir l'enfant »

Proverbe Africain

2017/2021

SOMMAIRE

I - Qu'est-ce qu'un projet éducatif de territoire ? (page 3)

II - L'enfant et son environnement (page 5)

III - Les valeurs éducatives défendues (page 7)

IV - La nécessaire prise en compte de l'action de la petite enfance et de la jeunesse (page 8)

V - Pour une amélioration des pratiques (page 10)

VI - Les principes généraux et les objectifs (page 11)

VII - Les objectifs dans le temps (page 13)

VIII - Les fiches-outils (page 14)

IX - Lexique (page 15)

I - Qu'est-ce qu'un projet éducatif de territoire ?

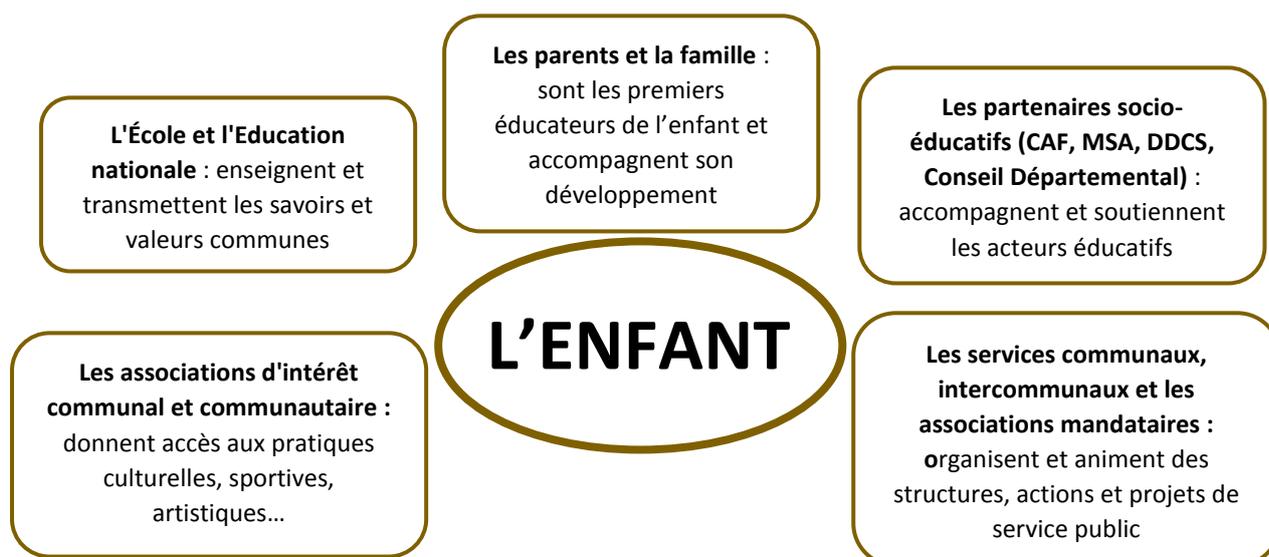
1 - Introduction

Un Projet Educatif de Territoire est le moyen pour lier et animer tous les acteurs éducatifs d'un territoire donné. Il doit permettre l'amélioration des conditions d'accueil des enfants, la bonne mise en œuvre des projets et actions et la recherche du meilleur partenariat possible en respectant les rôles et compétences de chacun.

L'éducation est bien « l'ensemble des influences qui s'exercent, volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement. En se conjuguant, elles contribuent au développement de sa personne ».

D'après les travaux de Roger GAL et Gaston MIALARET

2 - L'environnement éducatif de l'enfant



3 - L'activité Enfance sur le Créonnais

581 enfants maternels - 1089 enfants élémentaires

• **Périscolaire** : 4 accueils périscolaires - 7 garderies

6 coordonnateurs périscolaires - 55 agents communaux - 34 intervenants extérieurs

• **ALSH Mercredi** : 4 accueils de loisirs pour un total de 86 places en maternel et 134 places en élémentaire

4 directeurs - 13 animateurs

• **Extrascolaire** : 2 accueils de loisirs pour un total de 48 places en maternel et 96 places en élémentaire

2 directeurs - 8 animateurs

4 - Construction du Pacte Educatif du Créonnais

La construction de ce projet a pour origine l'évaluation du projet éducatif de territoire 2014-2017.

De novembre 2016 à mai 2017, près de 85 acteurs éducatifs du territoire (élus, enseignants, parents d'élèves, agents communaux et représentants associatif) se sont investis pour bâtir ce document partenarial.

Ils se sont réunis, par le biais de 14 réunions, que ce soit en groupes de travail intercommunaux ou en comités locaux d'évaluation, pour réfléchir collectivement aux questions éducatives essentielles et construire directement certaines parties de ce projet (parties identifiables par ce logo : )

5 - Fonction et intérêt du Pacte Educatif du Créonnais

Les questions éducatives essentielles qui doivent nous importer au sein de chaque projet et action développés, sont les suivantes :

- Comment apprendre à des enfants à vivre en société en respectant l'autre, en apprenant à trouver sa place dans différents groupes ?
- Comment apprendre aux enfants à découvrir et à affirmer leurs talents personnels en coexistant avec les autres et non au détriment des autres ?
- Comment apprendre à l'enfant à être ouvert, curieux, solidaire, responsable ? Comment le préparons-nous à être un adulte demain ?

Pour répondre à ces questions, il faut que nous soyons capables de :

- Mobiliser les acteurs éducatifs locaux et les citoyens
 - Construire une politique éducative partagée
 - Faire participer des enfants et des jeunes
 - Développer des espaces éducatifs de qualité
 - Former tous les acteurs éducatifs
- Permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale
 - Soutenir les parents dans leurs responsabilités et leur rôle
- Concourir au développement personnel des enfants et des jeunes

Le Projet Éducatif de Territoire est un outil de la politique éducative qui permet de passer du partage des valeurs au changement des pratiques.

II - L'enfant et son environnement

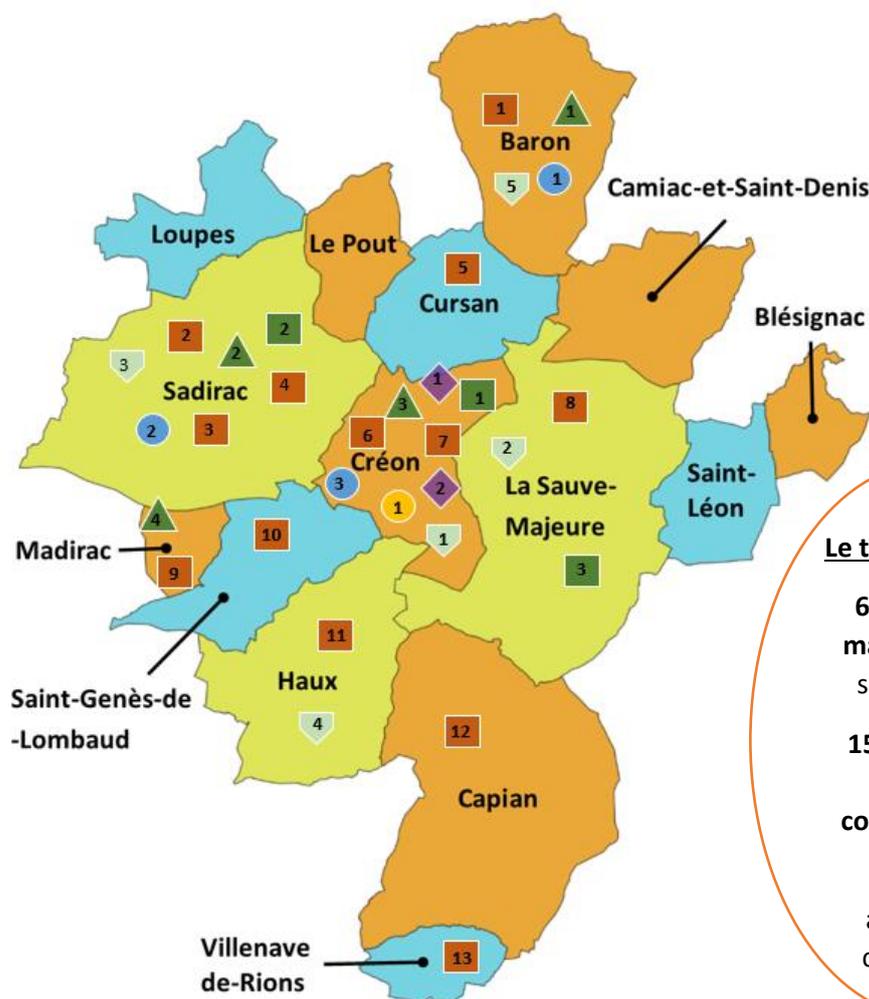
1 - Le territoire

Le territoire du Créonnais, situé dans l'entre-deux-mers, comporte 15 communes et plus de 16 000 habitants. Un territoire riche de par son patrimoine historique, naturel et associatif.

Les structures Petite-Enfance	1 - La Toupie 2 - La Maison de Lise 3 - Pirouette 4 - Trois petits tours	▲
Les structures Enfance	1 - Accueil de loisirs de Baron 2 - Accueil de loisirs de Sadirac 3 - Accueil de loisirs de Créon	●
Les structures Jeunesse	1 - Point Accueil Jeunes de Créon (Espace Citoyen) 2 - Bureau Information Jeunesse (intégré au Centre Socioculturel Intercommunal la Cabane à Projets)	◆
La Ludothèque	1 - Kaléidoscope	●
Les établissements scolaires du primaire	1 - Ecole Primaire de Baron 2 - Ecole Primaire de Sadirac Lorient 3 - Ecole Maternelle de Sadirac Bourg 4 - Ecole Elémentaire de Sadirac Bourg 5 - Ecole Primaire de Cursan-Loupes 6 - Ecole Maternelle de Créon 7 - Ecole Elémentaire de Créon (donc une classe ULIS) 8 - Ecole Primaire de La Sauve 9 - Ecole Elémentaire de Madirac 10 - Ecole Maternelle de St Genès de Lombaud 11 - Ecole Elémentaire de Haux 12 - Ecole Elémentaire de Capian 13 - Ecole Elémentaire de Villenave de Rions	■
Les établissements scolaires du secondaire	1 - Collège de Créon 2 - Lycée de Sadirac (prévu pour 2021) 3 - Maison Familiale Rurale	■
Les bibliothèques	1 - Bibliothèque de Créon 2 - Bibliothèque de La Sauve 3 - Bibliothèque de Sadirac 4 - Bibliothèque de Haux 5 - Bibliothèque de Baron (+ Réseau de lecture publique)	▼

Les structures sociales et médicosociales :

- Centre Médico-psychologique
 - Institut Thérapeutique Educatif et
 - Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
- Mission Locale
 - Centre socioculturel La Cabane à Projets
- Réseau Caritas (Secours catholique)



Le tissu associatif :

- 6 associations mandataires de service public
- 15 associations d'intérêt communautaire
- Plus de 150 associations communales

Le Pacte Educatif du Créonnais doit prendre en compte les composantes essentielles de l'univers éducatif de l'enfant.

2 - Les influences éducatives dans la vie de l'enfant

L'enfant subit 4 types d'influence éducative au cours de son développement :

La famille : le schéma familial, l'organisation domestique, les habitudes et loisirs au sein de la famille.

L'école : l'organisation de l'école, de la classe, les enseignements dispensés, la pédagogie de l'enseignant.

Le temps libre : les différents moyens de mode de garde, les associations sportives, culturelles, artistiques, les moments entre copains/copines.

L'environnement commun à tous : l'urbanisme, les médias, les représentations sociales.

3 - Les besoins généraux de l'enfant

D'après les travaux d'Isabelle Filliozat

L'enfant a des besoins physiologiques :

Il a besoin de manger, de sommeil, qu'on lui promulgue les soins adaptés mais aussi d'activités, de mouvements.

L'enfant a des besoins émotionnels :

Il a besoin d'exprimer ce qu'il intériorise. Il ne faut pas que l'adulte minimise ses émotions mais en permette l'expression.

L'enfant a des besoins d'attachement :

C'est l'un des besoins fondamentaux, l'affection. L'attachement n'est pas une récompense, c'est une nourriture indispensable. L'appartenance au groupe participe aussi à combler le besoin d'attachement.

L'enfant a besoin d'autonomie :

Il a besoin de liberté, d'user de son libre arbitre afin d'avoir le contrôle sur son existence. Il a besoin de se construire en fonction des choix qu'il fait.

L'enfant a des besoins intellectuels :

Il a besoin de faire fonctionner son cerveau, de se développer, de trouver lui-même des réponses aux questions qu'il se pose. L'enfant a aussi besoin de rêveries pour pouvoir penser, élaborer, concevoir et développer son imaginaire.

L'enfant a des besoins spirituels :

L'enfant a besoin de donner du sens à sa vie, de comprendre dans quel monde il évolue.

4 - L'enfant et les valeurs éducatives, ses repères

Les valeurs éducatives représentent les repères de vie des enfants à condition que ces valeurs prennent vie au travers du comportement des adultes et de l'organisation des structures d'accueil.

III - Les valeurs éducatives défendues

Les valeurs du projet éducatif sont ce pour quoi nous nous mobilisons. Ces valeurs nous semblent être les plus essentielles, ce sont nos convictions les plus profondes.

D'où l'importance de les définir pour qu'elles prennent du sens, du relief et surtout pour qu'elles ne soient pas que des mots.



Respect

C'est considérer l'autre comme son égal. Se respecter soi-même et respecter les autres permet d'être respecté.

À la maison, à l'école, à l'accueil de loisirs, nous vivons en groupe. Nous devons tous ensemble faire notre possible pour vivre ensemble sereinement.

Vivre ensemble

Epanouissement

Pour être épanoui, un enfant a besoin de : copains, encouragements, optimisme, imagination, imprévu, communication, autonomie, limites, créativité...

Le partage amène à l'entraide et à la solidarité, à penser au groupe autant qu'à soi-même.

Partage

Egalité

Nous sommes tous différents, c'est notre richesse. Mais qu'importe nos différences, nous sommes tous égaux, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

IV - La nécessaire prise en compte de l'action de la petite enfance et de la jeunesse

Les intentions éducatives du territoire ne se limitent évidemment pas aux enfants relevant du cycle primaire. La prise en compte du travail des acteurs de la petite enfance et de la jeunesse de la communauté de communes est essentielle. Il existe une continuité entre la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et la jeunesse.

Il convient alors de porter une attention particulière aux différents besoins sociaux, éducatifs et culturels des enfants et de s'engager à construire une approche globale et transversale des politiques de l'enfance pour garantir le droit à une action éducative de qualité.

A- La petite enfance

1 - La politique petite enfance sur le territoire

L'association La Ribambule est mandatée par la communauté de communes afin de gérer l'accueil des enfants de 3 mois à 4 ans sur le territoire, avec 4 structures d'accueil Petite Enfance :

- « **Trois P'tits Tours** » à Madirac : Multi-accueil de 20 places
- « **La Toupie** » à Baron : Multi-accueil de 12 places
- « **Pirouette** » à Créon : Multi-accueil de 30 places.
- « **La maison de Lise** » à Lorient-Sadirac : Multi-accueil de 20 places

A ces structures, s'ajoutent un lieu d'information pour les parents (Offre d'Accueil Petite Enfance) et un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

2 - Les objectifs poursuivis

L'association a inscrit, au sein de projet social et éducatif, les objectifs suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Gérer et faire vivre les différents lieux d'accueil
- Favoriser l'éveil, le bien-être et l'épanouissement des enfants
- Accompagner la famille par le biais du service Offre d'Accueil Petite Enfance et du Relais Assistante Maternelles
- Permettre la participation active des familles

3 - Les actions et projets mis en place

Les projets et actions sont portés par l'association mais aussi par les différentes structures déployées sur le territoire :

- Actions parentalité
- Temps de rencontres entre parents
- Spectacle
- Moments d'animation le week-end
- Passerelles avec les écoles maternelles
- Formation des professionnels et analyse des pratiques
- Partenariat avec La Cabane à Projets, MDSI et la Ludothèque
- Journées sortie/découverte
- Propositions d'ateliers (cuisine, loisirs créatifs, etc.)

B- La Jeunesse

1 - La politique jeunesse sur le territoire

Au-delà des associations locales accueillant des jeunes tout au long de l'année, le volet Jeunesse est porté par deux associations mandataires de service public, chacune investie d'une mission particulière :

- **Loisirs Jeunes en Créonnais**, chargée de la gestion des loisirs éducatifs
- **La Cabane à Projets**, Centre Socioculturel Intercommunal chargé de la gestion du Bureau Information Jeunesse

Les deux structures fonctionnent de manière autonome mais ont des missions complémentaires. Elles ont aussi des projets en commun comme les interventions au collège ou les festivités jeunes.

2 - Les objectifs poursuivis

Les deux associations travaillent sur les objectifs suivants :

Objectifs communs aux deux associations :

- Accueillir les jeunes du territoire
- Accompagner les jeunes dans leurs projets de loisirs
- Informer et prévenir les jeunes des conduites à risques
- Faciliter, reconnaître et valoriser les projets des jeunes

Objectifs propres à La Cabane à Projets

- Accompagner les jeunes dans l'emploi et la formation
 - S'inscrire dans le partenariat socio-éducatif local
 - Développer l'engagement citoyen

Objectifs propres à Loisirs Jeunes en Créonnais

- Proposer un cadre d'accueil motivant et sécurisant pour les participants
- Proposer des activités ludiques de découverte
- Proposer des échanges inter territoires

3 - Les actions et projets mis en place

Prenant en compte un large public (11-30 ans), la politique jeunesse sur le territoire est riche, diversifiée et adaptée aux besoins des jeunes :

- Soirée « Fiest'Ados »
- Soirée « Drop The Bass »
- Interventions au Collège (discriminations/conduites addictives)
- Mise en place d'activités de loisirs
- Espace Métier Aquitaine
- Soirées citoyennes (Débats)
- Opération Booste ton été
- Réseau Babysitting et Aide aux devoirs
- Mise en place d'une formation BAFA
- Dispositif Sac'Ados
- Vestiaire solidaire
- Organisation de séjours
- Accompagnement des jeunes dans la création d'ATEC/ATAC/Juniors Association

La prise en compte de l'action Petite Enfance et de l'action Jeunesse permet de s'inscrire dans une réelle continuité éducative et donner du sens à l'action globale sur le territoire

V - Pour une amélioration des pratiques

Tout au long de l'évaluation et de la réécriture de ce Pacte Éducatif du Créonnais, les différents échanges avec les acteurs du territoire nous ont amenés à affirmer les principes suivants :



1. Le périscolaire est du temps libre.

Même si celui-ci reste un temps contraint représentant un mode de garde pour les parents et donc imposé aux enfants, il doit être considéré comme du temps libre et donc adapté aux besoins de l'enfant. Ce temps libre n'est pas non plus une liberté totale, il doit avoir un cadre.

2. Les « TAP » sont avant tout du périscolaire.

Ces trois heures ont été rajoutées dans la semaine afin de mieux répartir les temps d'enseignement mais elles représentent du temps périscolaire à part entière. Tous les temps périscolaires sont donc à prendre en compte afin d'harmoniser la journée de l'enfant.

3. L'enfant qui ne fait rien fait déjà quelque chose.

Les enfants souhaitent parfois ne pas participer à une activité encadrée à la sortie des classes pour se reposer, se retrouver entre copains/copines ou encore ne rien faire. Ce temps est parfois nécessaire pour assimiler les apports cognitifs de la journée.

4. Au niveau éducatif, il est bon de perdre du temps pour en gagner.

Il est important de ne pas se décourager lorsqu'un nouveau projet apparaît comme complexe ou demande beaucoup de temps. Si la finalité est considérée comme importante, il faut se donner les moyens de ses ambitions, notamment du temps.

5. Il ne faut pas s'obstiner sur la discipline, mais sur la motivation des enfants.

Il est difficile de s'imaginer faire vivre un temps d'activité intéressant aux enfants si la moitié de la séance est consacrée à faire la discipline. Il faut donner du carburant pour que l'enfant se discipline lui-même et ce carburant, c'est la motivation.

6. Ce n'est pas parce qu'on donne le choix à l'enfant qu'il décide de tout.

Donner le choix à l'enfant ne revient pas à lui donner un catalogue et qu'il fasse sa liste. C'est un véritable travail d'accompagnement à l'autonomie. Ce travail n'est pas facile et demande une phase d'appropriation pour les enfants et pour les adultes et donc du temps.

Ces questions peuvent servir de supports à la construction des projets pédagogiques des différentes structures

VI - Les principes généraux et les objectifs

Les principes généraux :



Le Partenariat	L'Organisation	L'Accueil et les Activités
Construire et partager des ambitions communes	Garantir une utilisation optimale des ressources du territoire	Adapter les projets d'accueil et d'activités aux besoins des enfants

Les objectifs déclinés ci-dessous ont été rédigés afin d'être facilement évaluables. Ils sont simples, mesurés, ambitieux, réalisables et temporalisés.

Les objectifs transversaux :

Objectifs transversaux
Garantir les meilleures conditions d'accueil pour tous les temps et pour toutes les tranches d'âge
Organiser la journée de l'enfant en fonction de ses besoins et du rôle de tous les acteurs éducatifs
Mettre en place des conseils d'enfants
Intégrer la petite enfance et la jeunesse au sein d'un projet éducatif élargi
Permettre aux porteurs de handicap d'avoir accès aux accueils et aux activités
Créer les conditions pour que tous les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse travaillent ensemble
Permettre aux parents de s'investir (au niveau des activités, de la communication et de l'accompagnement) et de partager leurs connaissances et expériences
Organiser une fois des manifestations autour de l'éducation sur le territoire

Les objectifs spécifiques :

Objectifs spécifiques liés au partenariat
Construire et partager des ambitions communes
Faire se rencontrer les équipes (enseignants et animateurs) lors de la réunion de pré-rentrée
Organiser des temps d'échange au sein de l'école (comité de suivi, conseil d'école) deux ou trois fois par an
Identifier les projets et actions qui peuvent être menés conjointement par les enseignants et les animateurs
Créer des outils de communication pour améliorer le partenariat

Les objectifs spécifiques (suite) :

<u>Objectifs spécifiques liés à l'organisation</u>
Garantir une utilisation optimale des ressources du territoire
Confier au service enfance-jeunesse de la communauté de communes la gestion du planning intercommunal des activités pédagogiques afin d'assurer une équité territoriale
Faire de la pause méridienne un temps éducatif à part entière
Organiser un plan de formation pour tous : formation professionnelle
Organiser un plan de formation pour tous : échanges de pratiques
Organiser un plan de formation pour tous : formation permanente
Créer une plaquette de communication pour améliorer la lisibilité de l'organisation des accueils de loisirs des mercredis après-midi
Définir les rôles et missions de chacun pour une meilleure complémentarité et une meilleure cohérence

<u>Objectifs spécifiques liés à l'accueil et aux activités</u>
Adapter les projets d'accueil et d'activités aux besoins des enfants
Mettre l'enfant au cœur du projet : qu'il puisse ne rien faire
Mettre l'enfant au cœur du projet : qu'il puisse faire des choix
Mettre l'enfant au cœur du projet : qu'il puisse proposer et organiser des activités
Mettre en place des activités ludiques de découverte
Mettre en place des activités citoyennes et de prévention
Proposer des échanges inter-territoires
Mettre en place des organisations spécifiques aux maternels (temps/espace/activités)
Amener les structures à construire en équipe un projet pédagogique fondé sur le projet éducatif
Permettre à tous les enfants de profiter des richesses du territoire

« Le secret de l'action, c'est de commencer. »

Alain (journaliste, essayiste et philosophe Français, 1868-1952)

VII - Les engagements dans le temps

Les différents objectifs de ce projet doivent s'inscrire dans le temps en rapport avec leur priorité et leur faisabilité.



<u>Objectifs transversaux</u>				
	2017	2018	2019	2020
Garantir les meilleures conditions d'accueil pour tous les temps et pour toutes les tranches d'âge	X	X		
Organiser la journée de l'enfant en fonction de ses besoins et du rôle de tous les acteurs éducatifs	X	X		
Mettre en place des conseils d'enfants			X	X
Intégrer la petite enfance et la jeunesse au sein d'un projet éducatif élargi		X	X	
Permettre aux porteurs de handicap d'avoir accès aux accueils et aux activités		X	X	
Créer les conditions pour que tous les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse travaillent ensemble	X	X		
Permettre aux parents de s'investir (au niveau des activités, de la communication et de l'accompagnement) et de partager leurs connaissances et expériences			X	X
Organiser une fois par an une grande manifestation autour de l'éducation sur le territoire		X	X	
<u>Objectifs opérationnels liés au partenariat</u>				
Faire se rencontrer les équipes (enseignants et animateurs) lors de la réunion de pré-rentrée	X	X		
Organiser des temps d'échange au sein de l'école (comité de suivi, conseil d'école) deux ou trois fois par an	X	X		
Identifier les projets et/ou actions qui peuvent être menés conjointement par les enseignants et les animateurs	X	X		
Créer des outils de communication pour améliorer le partenariat		X	X	
<u>Objectifs opérationnels liés à l'organisation</u>				
Confier au service enfance-jeunesse de la communauté de communes la gestion du planning intercommunal des activités pédagogiques afin d'assurer une équité territoriale	X	X		
Faire de la pause méridienne un temps éducatif à part entière		X	X	
Organiser un plan de formation pour tous : formation professionnelle		X	X	
Organiser un plan de formation pour tous : échanges de pratiques	X	X		
Organiser un plan de formation pour tous : formation permanente		X	X	
Créer une plaquette de communication pour améliorer la lisibilité de l'organisation des accueils de loisirs des mercredis après-midi	X	X		
Définir les rôles et missions de chacun pour une meilleure complémentarité et une meilleure cohérence	X	X		
<u>Objectifs opérationnels liés à l'accueil et aux activités</u>				
Mettre l'enfant au cœur du projet : qu'il puisse ne rien faire	X	X		
Mettre l'enfant au cœur du projet : qu'il puisse faire des choix	X	X		
Mettre l'enfant au cœur du projet : qu'il puisse proposer et organiser des activités	X	X		
Mettre en place des activités ludiques de découverte	X	X		
Mettre en place des activités citoyennes et de prévention	X	X		
Proposer des échanges inter-territoires			X	X
Mettre en place des organisations spécifiques aux maternels (temps/espace/activités)	X	X		
Amener les structures à construire en équipe un projet pédagogique fondé sur le projet éducatif		X	X	
Permettre à tous les enfants de profiter des richesses du territoire		X	X	

VIII - Les fiches-outil

Afin de se donner les moyens de nos ambitions, les acteurs éducatifs réunis lors des différentes phases de l'évaluation du projet éducatif 2014-2017 ont travaillé sur des fiches-outils donnant les moyens pratiques de poursuivre les objectifs.

Les fiches-outils liées aux objectifs généraux :

Fiche outil : Les assises de l'éducation
Fiche outil : La fête intercommunale de l'éducation
Fiche outil : La charte des besoins de l'enfant
Fiche outil : Les conseils d'enfants
Fiche outil : L'accueil des enfants porteurs de handicap
Fiche outil : La place de la famille
Fiche outil : Convention utilisation locaux



Les fiches-outils liées aux objectifs spécifiques au partenariat :

Fiche outil : Réunion de pré-rentree
Fiche outil : Rencontres pluriannuelles de suivi du Pacte Educatif du Créonnais
Fiche outil : Les projets communs

Les fiches-outils liées aux objectifs spécifiques à l'organisation :

Fiche outil : Planning intercommunal
Fiche outil : La pause méridienne, un temps essentiel
Fiche outil : Formation professionnelle
Fiche outil : Echanges de pratiques
Fiche outil : Plan de formation permanente
Fiche outil : Création plaquette de communication

Les fiches-outils liées aux objectifs spécifiques à l'accueil et à l'activité :

Fiche outil : Organisation adaptative des temps d'activités
Fiche outil : Permettre la participation de l'enfant
Fiche outil : Amener les enfants à proposer et organiser des activités
Fiche outil : La mise en place d'activité
Fiche outil : Mettre en place des activités citoyennes et de prévention
Fiche outil : Le périscolaire maternel
Fiche outil : Travail collectif de conception du projet pédagogique
Fiche outil : Découvrir son territoire

IX - Lexique

Animation : *Du latin anima : donner le souffle de la vie.* C'est l'action qui permet de donner vie à un groupe, à une idée.

Apports cognitifs : Les apports cognitifs représentent l'acquisition des connaissances.

Association mandataire : C'est lorsque qu'un service social d'intérêt économique général est confié par un territoire à une association.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Centre socioculturel : C'est une structure d'initiatives portée par des habitants associés, appuyé par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire.

Education : *Du latin ex-ducere : conduire hors de.* C'est aussi l'ensemble des influences qui s'exercent, volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement.

Elémentaire : Ensemble des élèves du CP au CM2.

Equipe éducative : L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

Extrascolaire : Ensemble des temps d'accueil et d'activités organisés lorsqu'il n'y a pas d'école.

Maternel : Ensemble des élèves de la petite section maternelle et à la grande section.

Multi accueil : Structure petite enfance accueillant les enfants de 2 mois et demi à 4 ans que ce soit pour un mode de garde occasionnelle ou régulière.

PAI : Projet d'Accueil Individualisé : Le P.A.I. est un document qui organise en établissements collectifs (crèche, école, collège, lycée, accueil de loisirs...) la vie quotidienne des enfants atteints de troubles de la santé (pathologies chroniques, allergies, intolérances alimentaires).

Pédagogie : *Du grec paidagogós : Accompanyer, guider l'enfant.* C'est une pratique, une méthode d'éducation, de transmission.

Périscolaire : Ensemble des temps d'accueil et d'activités organisés autour de la journée d'école.

Prévention : Action de prévenir, d'arriver en premier. La prévention est donc le but de prévenir d'un danger avant que ce danger arrive.

Primaire : Ensemble des élèves de la petite section maternelle à CM2.

Projet éducatif : Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il s'agit le plus souvent d'un projet pluriannuel qui vise à favoriser la continuité de l'action.

Projet pédagogique : Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.

Schéma familial : C'est la composition et le mode de fonctionnement de la famille.

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire : Les U.L.I.S. ont pour vocation d'accueillir des élèves en situation de handicap dans des écoles ordinaires afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.



Communauté de Communes du Créonnais



académie
Bordeaux

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde

éducation
nationale
jeunesse
vie associative



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DE LA
COHÉSION SOCIALE DE LA
GIRONDE